



**Compte rendu des délibérations du conseil municipal du
Mardi 02 juin 2020 à 10 heures**

L'an deux mille vingt, le mardi 2 juin, à dix heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Pierre CAZENOVE, Danièle NESPOULOUS, Fabrice CLASTRE, Jacques LLORCA.

Etaient absents excusés avec procuration :

Jeanne TABARIES a donné pouvoir à Serge CUCULIERE
Jean-Louis LAFON a donné pouvoir à Jésus VALTIERRA
Bernadette FERRAILOLO a donné pouvoir à Florence SANCHEZ
Michel BERNABEU a donné pouvoir à Florence SANCHEZ
Terry ADGE a donné pouvoir à Danielle BOURDEAUX
Sonia REBOUL a donné pouvoir à Arlette RAJA
Jean-Claude PAGNIER a donné procuration à Yolande PUGLISI
Isabelle BAINÉE a donné procuration à Ghislain NATTA
Marianne ARRIGO a donné procuration à Pascal GIUGLEUR
Paula SERRANO a donné procuration à Danielle BOURDEAUX
Delphine REXOVICE a donné procuration à Pierre CAZENOVE
Nathalie CHAUVET a donné procuration à Pierre CAZENOVE

Absents excusés : Isabelle ALIBERT, Stanislas THIRY, Gilles FOUGA, Sylvie BERTHOMIEU

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 10H00.

I/ Election du secrétaire de séance : Arlette RAJA est élue à l'unanimité

II/ Approbation du procès-verbal précédent : Le procès-verbal du conseil municipal du 02 mars 2020 est approuvé à l'unanimité

III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance :

- 1°) FINANCES - Budget principal - Approbation du CA et du CG et affectation du résultat
- 2°) FINANCES - Budget SEJ - Approbation du CA et du CG et affectation du résultat
- 3°) FINANCES - BS 2020 sur le Budget principal
- 4°) FINANCES - indemnisation des commerçants
- 5°) FINANCES - Exonération de la T.L.P.E. pour l'année 2020
- 6°) URBANISME - Convention de servitude - Passage parcelle AX 105 lieu-dit Cabrolous
- 7°) RESSOURCES HUMAINES - Prime COVID 19

IV/ Information sur les décisions du maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT :

Décisions 2020-07 : : Il s'agit de la désignation de la SCP MARGALL-D'ALBENAS concernant le contentieux qui l'oppose à Mme Marie-Sol VARGAS

Décision 2020-08 : Il s'agit de la désignation de la SCP MARGALL-D'ALBENAS concernant le contentieux qui l'oppose Mme Sabine FRAIGNEAU

Décision 2020-09 : il s'agit d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès du crédit mutuel du Languedoc de 700 000 euros.

Décision 2020-10 : Il s'agit de la désignation de la SCP MARGALL-D'ALBENAS concernant le contentieux qui l'oppose à Mme Sabine FRAIGNEAU (annule et remplace la 2020-08)

Monsieur le Maire sort de la salle et ne participe pas aux votes des rapports N°1 et N°2

RAPPORT N° 1 : FINANCES - Budget principal - Approbation du CA et du CG et affectation du résultat

Rapporteur Ghislain NATTA :

Le conseil municipal approuve à la majorité pour le compte administratif 2019

(6 Abstentions ; Clastre, Cazenove, Llorca, Nespoulous, Rexovice, Chauvet)

Le conseil municipal approuve à la majorité le compte de gestion et l'affectation du résultat

(6 abstentions ; Clastre, Cazenove, Llorca, Nespoulous, Rexovice, Chauvet)

RAPPORT N° 2 : FINANCES – Budget SEJ – approbation du CA et du CG et affectation du résultat

Rapporteur Ghislain NATTA :

Le conseil municipal approuve à la majorité le compte administratif 2019 du SEJ

(6 Abstentions ; Clastre, Cazenove, Llorca, Nespoulous, Rexovice, Chauvet)

Le conseil municipal approuve à la majorité le compte de gestion et l'affectation du résultat

6 abstentions ; Clastre, Cazenove, Llorca, Nespoulous, Rexovice, Chauvet)

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée délibérante

Madame NESPOULOUS quitte la séance avant le vote du point suivant

RAPPORT N° 3 : FINANCES PUBLIQUES – BS 2020 sur le budget principal

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA :

Le conseil municipal approuve à la majorité le BS 2020 sur le budget principal

(5 abstentions : Clastre, Cazenove, Llorca, Rexovice, Chauvet)

RAPPORT N° 4 : FINANCES PUBLIQUES – Indemnisation des commerçants

Rapporteur Monsieur le Maire :

Le conseil municipal approuve à la majorité

(5 abstentions : Clastre, Cazenove, Llorca, Rexovice, Chauvet)

RAPPORT N° 5 : FINANCES PUBLIQUES – Exonération de la T.L.P.E. pour l'année 2020

Rapporteur Monsieur le Maire

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

RAPPORT N° 6 : URBANISME – Convention de servitude – Passage parcelle AX n° 105 au lieudit Cabrolous

Rapporteur Monsieur Serge CUCULIERE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

RAPPORT N° 7 : RESSOURCES HUMAINES – Prime COVID 19

Rapporteur Madame Danielle BOURDEAUX

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 13h40

